

LETTRE D'INFORMATION – 1ere année de mandat

Aurélie GRIES, adjointe au Maire du 7^{ème} arrondissement
Déléguée à la petite-enfance, vie associative
et promotion de la santé



Une première année sous le signe du lien

Exercer un mandat local et servir l'intérêt général dans la troisième ville de France est un challenge et un privilège. Mais l'être avec 62% d'abstention impose de se questionner continuellement sur l'expression démocratique et la transformation des usages de la citoyenneté au quotidien.

C'est avec cette sensibilité que je m'attache à créer du lien, recréer du lien et transformer l'image du politique auprès des habitantes et habitants, du personnel du service public ou des structures associatives. L'élue ne peut pas prétendre tout savoir et tout maîtriser. Mes actions s'appuient sur un diagnostic de terrain mené tout au long de la campagne municipale et dès les premiers mois de mandat. Mes actions soutiennent les initiatives citoyennes et d'associations, favorisent l'expression collective et la participation des professionnel·les et individus au fonctionnement des services publics.

Cette année, marquée par la crise sanitaire, a bousculé nos façons de travailler ensemble. Il a fallu s'adapter, imaginer, créer pour ne pas rompre nos liens sociaux. De l'information à l'implication des habitants-es en passant par la consultation et la concertation, j'ai maintenu nos rencontres, à distance et repris en présentiel dès que la situation le permettait.

Au fil des mois, digne d'un travail de fourmi, j'ai pu commencer à mettre en place notre programme qui se base sur le concept de l'écosocialisme, qui je l'espère pourra à terme, proposer une cité plus égalitaire, libertaire, démocratique où l'économie vise à la production de biens d'usage.



Le plan pluriannuel d'investissement de la Ville de Lyon

.....

La Ville de Lyon a, pendant des années, fermé les yeux sur les besoins quotidiens de service public des Lyonnaises et des Lyonnais au profit notamment de l'attractivité du territoire. Elle comptait en 2015 plus de 18 826 enfants de moins de 3 ans et 18 100 enfants, aujourd'hui. En parallèle, au 1er janvier 2020, nous dénombrons 105 établissements d'accueil du jeune enfant associatifs et 52 municipaux. Ce nombre est insuffisant.

Le plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 est ambitieux et le domaine de la petite-enfance obtient la plus grosse augmentation : il passe d'un budget de 35 millions à 70 millions.

Compte-tenu de l'évolution démographique du 7^{ème} et du manque de berceaux, j'ai notamment appuyé au niveau de la Ville de Lyon le besoin d'une augmentation importante d'établissements d'accueil du jeune enfant mais aussi de relais petite-enfance (anciennement relais d'assistants maternels) et de lieux d'accueil enfants-parents. L'arrondissement doit ainsi voir l'implantation de 5 établissements d'accueil de jeunes enfants, la création de trois relais petite-enfance et d'autant de lieux d'accueil enfants-parents. Ces nouvelles implantations nécessitent un travail en lien avec les services de l'urbanisme et une attention particulière aux nouveaux projets d'aménagement du 7^{ème} arrondissement.

Les commissions d'attribution des places en établissements d'accueil du jeune-enfant

.....

Aujourd'hui, quatre commissions d'attribution par année civile ont lieu dans chaque arrondissement. Dès le début du mandat, j'ai souhaité une meilleure transparence auprès des familles et une meilleure intégration des responsables des établissements d'accueil dans l'organisation de ces commissions. J'ai ainsi proposé la mise en place de temps de travail transversal avec les services de la mairie, la direction de l'enfance, les structures municipales et associatives en amont des commissions. Un travail est également mené pour une meilleure utilisation des outils techniques pendant la commission. Lors de la commission, je porte une sensibilité particulière pour les familles monoparentales, malgré une grille de critères uniforme dans tous les arrondissements, et qui prend très peu en compte les familles en difficulté en recherche d'un emploi. La Ville de Lyon a d'ailleurs prévu de travailler sur la grille de critères d'attribution de places en 2022.



[Article sur la commission de juin 2021](#)



[L'accès aux solutions d'accueil pour les familles les plus en difficulté](#)



Le travail en lien avec les établissements municipaux et associatifs

Lors de cette première année de mandat, j'ai visité les 24 établissements municipaux et associatifs, fait le point et accompagné les équipes sur les difficultés ou les besoins rencontrés au quotidien : le recrutement, les travaux, le voisinage mais aussi sur les projets portés par les établissements –semaine de la parentalité, de la petite-enfance, semaine bleue– ou par la Ville de Lyon –végétalisation et apaisement des rues. J'ai ainsi pu mettre en place une réunion semestrielle avec les directions des établissements municipaux et associatifs afin de faire un point global sur ces informations. Nous sommes sensibles à Lyon en Commun à la question de la valorisation des professionnel-les de la petite-enfance, cela passe notamment par une communication au quotidien avec les acteurs de ce secteur.

[Article Collecte petite-enfance](#)



[Article Visite d'un établissement d'accueil du jeune enfant](#)

[Article visite d'un EAJE Quartier Guillotière](#)

Le conseil de la vie associative et local (CVAL)

.....

Soucieuse de mieux associer les associations aux décisions, j'ai initié avec Laurent BOSETTI, conseiller d'arrondissement Lyon en Commun à la démocratie locale, le Conseil de la vie associative et locale (CVAL), qui intègre le comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA – loi 1982) et qui a vu le jour en février 2021. La vidéo de présentation se trouve ici : [Qu'est-ce que le CVAL ?](#)

Ce projet constitue un axe important de mon plan de mandat. Le CVAL se veut être une instance de démocratie locale et participative pour les associations. Il a deux objectifs.

Le premier objectif consiste à créer du lien entre les associations elles-mêmes, ainsi qu'entre les associations et la mairie du 7^{ème}, dans le cadre notamment des séances plénières et des commissions. Les commissions ont été choisies par les associations, soit une dizaine portant sur différentes thématiques : développement et mutualisation des locaux, fêtes et manifestations, sport-enfance-santé, sensibilisation à l'écologie, forum des associations... Ces temps sont des lieux de partage d'informations et de rencontres pour les organisations locales, un espace pour favoriser la dynamique de projets ou encore la mutualisation d'expériences, de compétences et de ressources.

Le deuxième objectif est de dynamiser les CICA en permettant à un nombre plus important d'associations de poser des questions et de faire des propositions, avec voix consultative, lors des Conseils d'arrondissement. Ainsi, deux saisines par Conseil d'arrondissement sont préparées sans la présence des élus.

Pour mettre en valeur les événements proposés dans l'arrondissement par les associations inscrites au CVAL, nous allons mettre en place un bulletin événementiel de la vie associative dès septembre.



[Conseil d'arrondissement du 15 janvier 2021 - Création du Conseil de la vie associative et locale](#)

L'appel à initiatives associatives

.....

Les conventions cadres qui lient les associations conventionnées avec la Ville de Lyon ont été prolongées d'une année, de décembre 2020 à décembre 2021 pour permettre une co-construction des objectifs entre les associations, les arrondissements et la Ville de Lyon.

La Ville de Lyon a ainsi mis en place un appel à initiatives associatives dont je fus la référente pour le 7^{ème}, impliquant l'organisation de temps de travail avec les conseillers d'arrondissement, les associations et la Ville de Lyon tout au long du premier semestre 2021.

Les conventions cadres seront renouvelées lors du Conseil municipal de décembre 2021.



[Conseil d'arrondissement du 4 décembre 2021 - Présentation des délibérations concernant les structures associatives d'éducation populaire](#)



L'accessibilité des salles de proximité

.....

Le sujet de l'accessibilité des salles de proximité à titre gratuit pour les associations est un sujet qui me tient à cœur depuis le début du mandat, et que nous portons à Lyon en Commun. Aujourd'hui, selon l'arrondissement où elle fait sa demande, l'association se verra attribuer un créneau pour une salle à titre gratuit ou onéreux passant de quelques euros à une centaine d'euros par mois. Un travail d'uniformisation des tarifs a prévu d'être réalisé par la Ville de Lyon afin d'aborder par la suite la question de la gratuité. J'aborderai également ce sujet en Commission Mixte Paritaire du 7ème arrondissement (article L. 2511-21 du code général des collectivités territoriales) où je suis membre titulaire.

En tant qu'adjointe à la vie associative, je participe à la commission d'attribution des créneaux des salles de proximité du 7ème arrondissement. De nombreux créneaux restant encore libres, nous réalisons une campagne d'information auprès des associations pour qu'elles puissent en bénéficier à la rentrée 2022. Concernant l'accessibilité aux locaux, nous travaillons en lien avec le CVAL sur la question de la mutualisation des locaux. Les projets du Pôle social et culturel de la ZAC des Girondins et l'utilisation de l'ancien commissariat du 7ème sont aussi en cours de réflexion pour permettre aux associations d'obtenir des bureaux et salles d'activités.



[Intervention conseil arrondissement 9 mars 2021 à 13min50](#)

Participation aux événements et aux conseils d'administration des associations

.....

Être élue d'arrondissement, c'est aussi participer aux divers événements publics organisés par les associations : samedi de la parentalité, inauguration des événements culturels, Fête de l'été de Cité Jardin, Tout l'monde dehors, la kermesse des Girondins, etc.

C'est aussi participer aux conseils d'administration. Je suis à ce titre membre de droit de la Ville de Lyon aux conseils d'administration du Centre social de Gerland et du Lycée international de Lyon Gerland.



[Article - participation à la balade urbaine des associations de la Guillotière](#)

Le conseil local de santé mentale et ses commissions

.....

En tant qu'élue à la promotion de la santé, je préside le conseil local de santé mentale (CLSM) avec l'appui de la mission santé. Le CLSM est un espace de coordination et de concertation entre les élus, la psychiatrie publique, les représentants d'usagers et d'aidants, ainsi que les professionnels du social et du médico-social. C'est une démarche de santé publique, émanant du territoire de proximité et de ses spécificités, pour élaborer avec l'ensemble des membres une politique locale de santé mentale. Cette démarche résulte d'une co-construction entre les acteurs d'un territoire. La loi du 26 janvier 2016 identifie, inscrit les CLSM comme outils dans le cadre des projets territoriaux de santé mentale et souligne l'importance de l'articulation entre la politique de la ville et la démarche du CLSM.

La santé des personnes vulnérables

.....

Le 7^{ème} arrondissement compte, selon les critères définis par la politique de la ville, un quartier prioritaire (la Cité jardin à Gerland) et un quartier en veille active (la Guillotière), signifiant concentration de la précarité sur ces territoires. En effet sur la Cité jardin de Gerland, 63% de la population dispose de bas revenus (contre 23% à l'échelle de la Métropole), 44% ont un revenu constitué à plus de 50% de prestations sociales (contre 23% à l'échelle de la Métropole) et le taux de pauvreté s'élève à 48% (23% sur la Métropole). Enfin, le nombre de bénéficiaires de la CMUC y est bien plus élevé que sur la Ville de Lyon (36,8% pour la Cité Jardin de Gerland contre 9,8% pour Lyon). Mais ce qui fait la spécificité du 7^e arrondissement au sein de l'agglomération lyonnaise, et qui vient renforcer la concentration de précarité, c'est sa fonction « d'accueil » de populations vulnérables et isolées. On dénombre en effet de nombreux hébergements et lieux de vie qui accueillent des populations issues de l'errance, isolées ou avec enfants, qui présentent souvent des problématiques de toxicomanie, alcoolisme, troubles psychiques. Par ailleurs, on compte également bon nombre de résidences étudiantes privées et d'hôtels meublés utilisés pour loger des populations migrantes ou précaires. Ainsi, ma politique de promotion de la santé s'oriente vers ces publics dits vulnérables. C'est ainsi que j'ai créé lors du confinement d'octobre une fiche d'orientation à destination des familles éloignées des droits.

J'accompagne également deux projets associatifs en construction pour l'année 2021-2022 : un projet de lutte contre les discriminations place Mazagran et un projet de village d'accès aux droits de santé dans le cadre de la semaine du Sidaction 2022.



La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

La politique de santé une vision locale et internationale



Rencontres avec les professionnel-les de santé et les associations

Dans le cadre de ma délégation, je rencontre de nombreux acteurs travaillant dans le domaine de la santé. Ces rencontres me permettent de comprendre les problématiques et d'ajuster les orientations de l'arrondissement en matière de santé. A titre d'exemple, j'ai rencontré le réseau REPOPOP 69, l'association Miam (qui a intégré depuis le CVAL), l'association Périnée Bien-aimée qui intervient sur la santé des femmes, et également participé aux journées de dépistage COVID-19 des étudiants à la résidence CROUS ou à l'inauguration de groupe d'entraide mutuel de l'ADAPT.

Participation au Conseil de la vie sociale de l'ITEP Antoine Chevrier – Association Le Prado

Je participe depuis le début du mandat aux conseils de la vie sociale de l'ITEP (Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) Antoine Chevrier de l'association Le Prado. Un ITEP est un établissement médico-social qui accueille les jeunes enfants et les adolescents qui présentent un handicap, nécessitant le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé. Les orientations en ITEP sont notifiées par les MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées). Ces conseils permettent d'aborder notamment des sujets portés par les jeunes pris en charge.



L'adhésion individuelle à ANVITA – Association nationale des villes et territoires accueillants

J'ai adhéré à l'ANVITA, association nationale des villes et territoires accueillants, depuis le début du mandat. C'est un lieu de mise en commun et d'échanges de pratiques entre les élu.e.s œuvrant au quotidien pour des politiques d'accueil plus justes et ce, au niveau national et local. Je participe aux groupes de travail, comme par exemple l'accès au travail et la participation des personnes exilées, et décline les projets au niveau local : communication autour de la semaine des réfugié-es, autour du film « Bigger Than Us » prévue au mois de septembre, parrainages républicains dans le cadre de la journée internationale des personnes migrantes...

Projet citoyenneté avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

Initialement éducatrice auprès de mineurs délinquants, la question de l'éducation à la citoyenneté est un sujet que j'ai souvent abordé en équipe éducative et avec les jeunes pris en charge. C'est avec cette sensibilité que j'ai proposé à la mairie du 7^{ème} d'établir un partenariat avec le milieu ouvert de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), direction du Ministère de la Justice, implanté à Charpenne, Villeurbanne. Nous avons dans un premier temps reçu des jeunes lors d'un stage de citoyenneté en Mairie du 7^{ème}. Nous mettons en place, avec la PJJ et les éducateurs, un projet média autour de la citoyenneté pour l'année scolaire 2021-2022. L'objectif est de permettre aux jeunes d'intégrer les différentes instances démocratiques de la Mairie du 7^{ème} (Conseils de quartier, CVAL, Conseils d'arrondissement...), d'en comprendre les intérêts et les effets sur les habitant-es de l'arrondissement.

Dans le cadre de la prévention de la délinquance, j'ai pris la parole au nom de Lyon en Commun lors du conseil d'arrondissement du 11 mai 2021 afin de mettre en valeur ce que le groupe Lyon en Commun porte.

Autres Interventions Groupe politique Lyon en Commun
Conseil d'arrondissement 2020 – 2021
7^{ème} arrondissement

Conseil d'arrondissement du 4 décembre 2020
.....

-  [Vision de la protection de l'enfance - Journée internationale du droit des enfants du 20 novembre](#)

Conseil d'arrondissement du 15 janvier 2021
.....

-  [L'adhésion de la Ville de Lyon à la plateforme collectivités solidaires de SOS Méditerranée](#)

Conseil d'arrondissement du 16 février 2021
.....

-  [Le pacte de cohérence métropolitain et ses limites](#)

Conseil d'arrondissement du 9 mars 2021
.....

-  [Le plan pluriannuel d'investissement et soutien au service public de proximité](#)

Conseil d'arrondissement du 11 mai 2021
.....

-  [Le rôle à jouer de la Ville de Lyon dans la construction des coopérations internationales](#)

Conseil d'arrondissement du 22 juin 2021
.....

-  [Une politique culturelle volontariste portée par Nathalie PERRIN-GILBERT, adjointe au Maire déléguée à la culture](#)